



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul  
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017  
DE 07H30 À 08H00, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE  
LA VILLE DE BULLE, À LA TOUR-DE-TRÊME**

**PROCES-VERBAL N° 2017/02**

**Présents :**

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère  
M. Daniel TERCIER, Vice-Président, Membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens  
M. Patrick AUDEMARS, Délégué de la Commune de Morlon, Conseiller communal  
Mme Johanna GAPANY, Déléguée de la Commune de Bulle, Conseillère communale  
M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal, Le Pâquier  
M. Patrice MORAND, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal  
M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic  
M. Jérôme TORNARE, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal  
M. Christophe YENNI, Délégué de la Commune de Vuadens, Conseiller Communal
- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction, Conseillère communale de Bulle  
Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier  
M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz  
M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- Mme Corinne MARGALHAN-FERRAT, DAEC, Coordinatrice des agglomérations
- Mme Claire PASQUIER, Journaliste à La Liberté
- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville, Commune de Bulle  
Mme Solange THORIMBERT, Secrétaire, Commune de Bulle

**Excusés :**

- Mme Katia MEIER, Service des constructions et de l'aménagement, aménagiste  
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité  
M. Hans GYGAX, Chef de section Service de l'environnement

## ORDRE DU JOUR

---

1. Salutations et contrôle des présences	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2017	2
3. Approbation du budget 2018	3
4. Divers	8
4.1 Passage au quart d'heure des lignes 1 et 2	8
4.2 Examen du PA3	9
4.3 Places de parc – industries de Planchy	9

### 1. Salutations et contrôle des présences

---

**M. le Préfet** salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

**Commune de Bulle (6 voix) :**

Mme Johanna GAPANY, Conseillère communale de Bulle (2 voix)

M. Patrice MORAND, Conseiller communal de Bulle (2 voix)

M. Jérôme TORNARE, Conseiller communal de Bulle (2 voix)

**Commune de Morlon (1 voix) :**

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

**Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :**

M. Joseph GREMAUD, Conseiller communal Le Pâquier (1 voix)

**Commune de Riaz (2 voix) :**

M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic (2 voix)

**Commune de Vuadens (2 voix) :**

M. Christophe YENNI, Conseiller communal de Vuadens (2 voix)

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2017

---

**M. le Préfet** s'adresse à l'Assemblée et demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal N° 2017/01 de la séance du 16 mars 2017.

**L'Assemblée des délégués, à l'unanimité, approuve le procès-verbal N° 2017/01 de la séance du 16 mars 2017, avec remerciements à son auteure.**

### 3. Approbation du budget 2018

M. le Préfet cède la parole à M. Jean Hohl pour la présentation du budget 2018.

M. Hohl se réfère au rapport de budget et relève que ce document met en exergue uniquement les postes présentant des différences marquantes en comparaison du budget 2017 :



Bulle, le 21 septembre 2017

**Assemblée des délégués du 12 octobre 2017**

**Point 2 de l'ordre du jour : Budgets de fonctionnement et des investissements 2018**

**1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

**a) Administration, culture et loisirs, finances**

*02 Administration*  
*020 Administration générale*

Le mandat administratif comprend le défraiement du Département technique de la Ville de Bulle dans le cadre des tâches administratives et techniques qui lui sont confiées. L'approbation du PA3 devant intervenir en fin d'année, la mise en place de ce dernier va vraisemblablement générer des charges supplémentaires pour ce mandat, raison pour laquelle il a été budgété à Frs. 60'000.-- pour 2018.

**b) Transport et communications**

*65 Trafic régional*  
*650 Trafic d'agglomération*

Les honoraires et frais d'études pour le trafic d'agglomération sont évalués à Frs. 18'000.-- (dont 50 % subventionnés par le Canton).

L'offre pour les prestations TPF 2018 s'élève à Frs. 3'569'150.00, laquelle a été négociée à Frs. 3'350'000.00. Ce montant inclut l'instauration de la cadence au quart d'heure sur les lignes 1 et 2, de 07h00 à 19h00, avec une boucle sur la ligne 2 pour desservir l'arrêt Bulle-Verdel. L'amélioration de l'offre va générer un supplément net d'environ Frs. 580'000.00 à charge de Mobul, par rapport à 2017.

Les subventions cantonales pour l'exploitation des trois lignes Mobul sont fixées par rapport au taux de couverture atteint durant l'année précédente, soit sur la base de 2016. Le taux maximal de 57.5 % est prévu pour les lignes 1 et 2, ayant un taux de couverture de 20% (rapport entre les recettes et les coûts). Quant à la ligne 3, avec un taux de 11.41 %, celle-ci sera subventionnée à raison de 32.8 %. Dès lors, le budget 2018 tient compte de ces subventions cantonales programmées.

Le poste 020.310.00 / mandat administratif, passe de Frs. 40'000.-- en 2017 à Frs. 60'000.-- en 2018, en raison de la probable acceptation du PA3 et de sa mise en vigueur qui va engendrer des tâches administratives au niveau de la préparation des documents.

Quant au poste : 650.364.00 / contrat de prestations avec les TPF, **M. Hohl** signale que ce dernier passe de Frs. 2'050'000.-- en 2017 à Frs. 3'350'000.-- en 2018, montant demandé en négociation, soit Frs. 1'300'000.-- supplémentaires pour le passage au quart d'heure. La subvention du SMO va par conséquent augmenter d'env. Frs. 700'000.-- par rapport à 2017 (poste 650.461.20). Les subventions cantonales sont basées sur les taux de couverture 2016, taux maximal 57.5 % prévu pour les lignes 1 et 2 pour autant que les 20 % de couverture soient atteints ; ce qui n'est pas le cas de la ligne 3 avec 11.8 %.

La ligne 2 desservira au quart d'heure les zones d'habitation de Palud et environs, ainsi que la zone industrielle de la rue de l'Etang. M. Hohl rajoute que le Comité de direction aimerait sensibiliser les industriels de Planchy pour que les employés utilisent davantage le bus de la ligne 3.

**Mme Roth Pasquier** fait remarquer que la fréquentation de cette ligne augmente, mais reste relativement basse encore. Le Comité aimerait rencontrer les entrepreneurs de Planchy en vue d'une réflexion commune sur ce sujet.

c) **Environnement**

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Dans ce chapitre figure tous les honoraires relatifs aux études des PA1 et PA3, lesquels ont été évalués à Frs. 25'000.-- pour 2018.

Quant au crédit d'investissement lié au PA3 (montant initial de Frs. 200'000.-- voté à l'AD du 16.10.2014), ce dernier présente à ce jour un dépassement de Frs. 111'000.--. Le Comité suggère de maintenir l'amortissement de ce crédit en quatre ans. La troisième tranche, fixée à Frs. 80'000.--, figure au poste 790.395.00 du budget 2018.

Concernant l'aménagement du territoire, M. Hohl informe que le poste 790.395.00 correspond aux imputations internes de l'amortissement du crédit lié au PA3, l'annuité passant de Frs. 50'000.- en 2017 à Frs. 80'000.-- en 2018 ; ceci en raison du dépassement de Frs. 111'000.-- au total. Le Comité souhaite maintenir cet amortissement sur une période de quatre ans et par conséquent augmenter les trois dernières tranches. Un message sera présenté en ce sens lors de l'Assemblée du printemps 2018, pour l'approbation des comptes de l'exercice 2017.

M. Hohl rajoute que le budget 2018 a été modifié la veille de cette séance, par rapport à l'indice potentiel fiscal des communes (IPF) et les statistiques de la population 2016 récemment reçus. En conséquence, les participations des communes membres diffèrent légèrement du budget présenté au Comité le 31 août dernier.

M. Hohl demande d'inscrire ces nouveaux montants dans les budgets communaux respectifs :

Communes	Fonctionnement Administration Culture et Loisirs Finances	Fonctionnement Transports et communications	Investissements Transports et communications (Trafic d'agglomération)	Investissements Environnement (Aménagement)	Total des participations (A inscrire dans le budget de fonctionnement des communes membres)	Investissement Transports et communications (Routes communales et génie civil)	Total des participations (pour mémoire)
Bulle	78'520.00	1'277'350.00	0.00	63'903.85	1'419'773.85	150'000.00	1'569'773.85
Morlon	1'920.00	32'740.00	0.00	1'565.98	36'225.98	4'000.00	40'225.98
Le Pâquier	3'390.00	0.00	0.00	2'757.13	6'147.13	7'000.00	13'147.13
Riaz	7'750.00	124'470.00	0.00	6'306.89	138'526.89	14'000.00	152'526.89
Vuadens	6'720.00	113'740.00	0.00	5'466.15	125'926.15	12'000.00	137'926.15
	98'300.00	1'548'300.00	0.00	80'000.00	1'726'600.00	187'000.00	1'913'600.00

## **2. INVESTISSEMENTS**

### **a) Transports et communications**

#### *620 Routes communales et génie civil*

Le budget des investissements prend en charge la subvention versée par Mobul, à titre de solidarité, la part de la subvention reçue de la Confédération, et en revenu la participation de la commune où les travaux se réalisent.

#### **Liste des travaux prévus par les communes membres en 2018 :**

##### **Commune de Bulle :**

###### *Routes :*

- M3 Réaménagement axe entrée Nord (Rte Riaz), pour un montant de Frs. 100'000.--

###### *Mobilité douce :*

- M19(b) MD tronçon RC Sur le Dally B/V, montant évalué à Frs. 64'000.--
- M19(c) Tronçon Coude- Pépinière, pour un montant évalué à Frs. 236'000.--

###### *Stationnement deux-roues :*

- M24(e) MD stationnement deux-roues interfaces et lieux publics, montant évalué à Frs. 50'000.--

##### **Commune Morlon :**

- M12 Complément traversée de Morlon, le montant évalué est de : Frs. 600'000.--
- M24(b) Stationnement deux-roues dans les interfaces et lieux publics : Frs. 25'000.--

##### **Commune Le Pâquier :**

- M24(a) Stationnement deux-roues, montant évalué à Frs. 25'000.--

##### **Commune de Riaz :**

- M10(a) Réaménagement tronçon entrée Nord de Riaz - giratoire /CO, montant évalué à Frs. 200'000.--

##### **Commune de Vuadens :**

- M19(b) MD tronçon RC Sur le Dally B/V, montant évalué à Frs. 42'000.--

**En conclusion, nous invitons le Comité de direction à approuver les budgets de fonctionnement et des investissements 2018 tels qu'ils lui sont présentés.**

**Au nom du Comité de direction**

La Vice-Présidente  
Antoinette Badoud

La Présidente  
Marie-France Roth Pasquier

Concernant la traversée de Riaz, réaménagement du tronçon Nord Lot 4a « Comba », il n'est pas certain que ce projet puisse être réalisé en 2018. D'autre part, cette mesure du PA1 concerne la réfection de la bande routière pour la traversée du village, mais pas le giratoire d'entrée et l'arrêt de bus. Ces infrastructures sont prévues au PA3 et devraient être réalisées idéalement dans ce contexte, même s'il n'est pas certain que la Confédération accepte de cofinancer un rond-point.

**M. le Préfet** demande dans quels délais les travaux pourraient commencer.

**Mme Margalhan-Ferrat** répond que ce serait après l'accord sur les prestations, soit au 2<sup>ème</sup> semestre 2019 normalement.

## Budget 2018

### Fonctionnement :

Compte	FONCTIONNEMENT	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>71'100.00</b>		<b>51'100.00</b>		<b>74'931.00</b>	
01	Législatif et exécutif	7'400.00		7'400.00		7'838.70	
012	Exécutif (comité de direction, commissions)	7'400.00		7'400.00		7'838.70	
012.300.00	Traitements et jetons de présence	4'200.00		4'200.00		4'730.00	
012.317.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		1'035.10	
012.318.00	Organe de révision	2'200.00		2'200.00		2'073.60	
02	Administration	63'700.00		43'700.00		67'092.30	
020	Administration générale	63'700.00		43'700.00		67'092.30	
020.310.00	Mandat administratif	60'000.00		40'000.00		60'030.60	
020.310.01	Publications et annonces	1'000.00		1'000.00		616.75	
020.310.02	Fournitures de bureau	200.00		200.00			
020.318.01	Frais de ports et de télécommunications	500.00		500.00		260.00	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et divers	1'000.00		1'000.00			
020.318.60	Honoraires divers	1'000.00		1'000.00		6'184.95	
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>2'000.00</b>		<b>2'000.00</b>		<b>982.55</b>	
32	Médias	2'000.00		2'000.00		982.55	
320	Informations intercommunales - Communication	2'000.00		2'000.00		982.55	
320.318.00	Frais internet	1'000.00		1'000.00		982.55	
320.318.10	Communication générale	1'000.00		1'000.00			

Compte	FONCTIONNEMENT	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>3'379'700.00</b>	<b>1'831'400.00</b>	<b>2'074'200.00</b>	<b>1'120'800.00</b>	<b>2'087'910.30</b>	<b>1'032'235.40</b>
65	Trafic régional	3'379'500.00	1'831'400.00	2'074'000.00	1'120'800.00	2'087'391.90	1'032'235.40
650	Trafic d'agglomération	3'379'500.00	1'831'400.00	2'074'000.00	1'120'800.00	2'087'391.90	1'032'235.40
650.314.00	Entretien du réseau	10'000.00		5'000.00		1'675.25	
650.318.00	Communication générale	1'000.00		1'000.00			
650.318.02	Emoluments de chancellerie et divers	500.00				389.00	
650.318.10	Honoraires et frais d'étude	18'000.00		18'000.00		34'191.45	
650.364.00	Contrats de prestations	3'350'000.00		2'050'000.00		2'051'136.20	
650.461.10	Subventions cantonales pour les études		9'000.00		9'000.00		31'970.40
650.461.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1'822'400.00		1'111'800.00		1'000'265.00
69	Trafic, autres tâches	200.00		200.00		518.40	
690	Autres tâches du trafic	200.00		200.00		518.40	
690.318.50	Frais internet	200.00		200.00		518.40	
<b>7</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>105'000.00</b>		<b>75'000.00</b>		<b>50'000.00</b>	
79	Aménagement	105'000.00		75'000.00		50'000.00	
790	Aménagement du territoire	105'000.00		75'000.00		50'000.00	
790.318.00	Honoraires divers	25'000.00		25'000.00			
790.395.00	Imputation interne des amortissements	80'000.00		50'000.00		50'000.00	

Compte	FONCTIONNEMENT	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>9</b>	<b>FINANCES</b>	<b>80'200.00</b>	<b>1'806'600.00</b>	<b>50'200.00</b>	<b>1'131'700.00</b>	<b>50'165.20</b>	<b>1'231'753.65</b>
<b>94</b>	<b>Gérance de la fortune et des dettes</b>	<b>80'200.00</b>	<b>1'806'600.00</b>	<b>50'200.00</b>	<b>1'131'700.00</b>	<b>50'165.20</b>	<b>1'231'753.65</b>
<b>940</b>	<b>Intérêts et amortissements</b>	<b>80'200.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>50'200.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>50'165.20</b>	<b>50'000.00</b>
940.318.00	Frais de banques	200.00		200.00		165.20	
940.330.00	Amortissements	80'000.00		50'000.00		50'000.00	
940.495.00	Imputation interne des amortissements		80'000.00		50'000.00		50'000.00
<b>941</b>	<b>Participations des communes</b>		<b>1'726'600.00</b>		<b>1'081'700.00</b>		<b>1'181'753.65</b>
941.452.01	Participation de la commune de Bulle - administration		78'750.00		62'650.00		61'181.20
941.452.02	Participation de la commune de Morlon - administration		2'000.00		1'540.00		1'508.65
941.452.03	Participation de la commune du Pâquier - administration		3'320.00		2'620.00		2'577.20
941.452.04	Participation de la commune de Riaz - administration		7'500.00		6'200.00		5'791.70
941.452.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		6'730.00		5'290.00		5'020.00
941.452.11	Participation de la commune de Bulle - transports		1'280'140.00		789'130.00		877'064.45
941.452.12	Participation de la commune de Morlon - transports		32'880.00		19'440.00		21'808.40
941.452.14	Participation de la commune de Riaz - transports		123'470.00		78'150.00		83'732.10
941.452.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		111'810.00		66'670.00		73'069.95
941.452.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		64'100.00		40'010.00		40'057.80
941.452.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		1'630.00		990.00		1'008.20
941.452.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		2'700.00		1'670.00		1'653.60
941.452.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		6'100.00		3'960.00		3'870.60
941.452.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		5'470.00		3'380.00		3'409.80

Compte	FONCTIONNEMENT	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>RECAPITULATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>							
0	ADMINISTRATION	71'100.00		51'100.00		74'931.00	
3	CULTURE ET LOISIRS	2'000.00		2'000.00		982.55	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3'379'700.00	1'831'400.00	2'074'200.00	1'120'800.00	2'087'910.30	1'032'235.40
7	ENVIRONNEMENT	105'000.00		75'000.00		50'000.00	
9	FINANCES	80'200.00	1'806'600.00	50'200.00	1'131'700.00	50'165.20	1'231'753.65
	<b>TOTALISATION</b>	<b>3'638'000.00</b>	<b>3'638'000.00</b>	<b>2'252'500.00</b>	<b>2'252'500.00</b>	<b>2'263'989.05</b>	<b>2'263'989.05</b>

Investissements :

Compte	INVESTISSEMENTS	Budget 2018		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>597'000.00</b>	<b>505'000.00</b>	<b>1'816'000.00</b>	<b>1'562'000.00</b>
<b>62</b>	<b>Routes communales et génie civil</b>	<b>597'000.00</b>	<b>505'000.00</b>	<b>1'816'000.00</b>	<b>1'562'000.00</b>
<b>620</b>	<b>Routes communales et génie civil</b>	<b>597'000.00</b>	<b>505'000.00</b>	<b>1'816'000.00</b>	<b>1'562'000.00</b>
620.501.04	Bulle - M3 - Réam. axe entrée Nord (Rte Riaz) - subv. Mobul			14'000.00	14'000.00
620.501.06	Bulle - M5(a) - Réa. Pl. et R. St-Denis et R. Gruyère - subv. Mob				
620.501.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - subv. Mobul				8'000.00
620.501.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. Mobul				18'000.00
620.501.16	Bulle - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. Mobul		9'000.00		
620.501.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. Mobul		33'000.00		33'000.00
620.501.18	Bulle - M19(d) - Réam. Ch. de la Pépinière - subv. Mobul				30'000.00
620.501.19	Bulle - M19(e) - Création liaison Les Granges - R. de Vevey				83'000.00
620.501.22	Bulle - M20(c) - Réam. tronç. Champ-Barby - La Tour-de-Trême				70'000.00
620.501.26	Bulle - M24(e) - Stat. deux-roues - subv. Mobul		7'000.00		21'000.00
620.501.27	Morlon - M12 - Compl. traversée Morlon - subv. Mobul		83'000.00		83'000.00
620.501.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. Mobul		3'000.00		
620.501.30	Le Pâquier - M13(a) - Rte cant. secteur gare - subv. Mobul				19'000.00
620.501.31	Le Pâquier - M13(b) - Liaisons village-rte cant. - subv. Mobul				97'000.00
620.501.33	Le Pâquier - M20(e) - Compl. liaison Le Cloalet - subv. Mobul				4'000.00
620.501.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues Le Pâquier		3'000.00		3'000.00
620.501.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. Mobul		28'000.00		83'000.00
620.501.47	Vuadens - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. Mobul		6'000.00		
620.570.04	Bulle - M3 - Réam. entrée nord (Rte Riaz) - subv. féd. redistrib.		31'000.00		31'000.00
620.570.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - subv. féd. redistrib.				18'000.00
620.570.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. féd. redistrib.				39'000.00
620.570.16	Bulle - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. féd. redistrib.		20'000.00		
620.570.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. féd. red.		72'000.00		72'000.00
620.570.18	Bulle - M19(d) - Réam. Ch. de la Pépinière - subv. féd. red.				67'000.00
620.570.19	Bulle - M19(e) - Liaison Granges R. Vevey - subv. féd. red.				183'000.00
620.570.22	Bulle - M20(c) - Réam. Champ-Barby - La Tour - subv. féd. red.				154'000.00
620.570.26	Bulle - M24(e) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.		15'000.00		46'000.00
620.570.27	Morlon - M12 - Compl. d'aménagements - subv. féd. redistrib.		183'000.00		183'000.00
620.570.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.		8'000.00		



Mme Roth Pasquier estime qu'il faut organiser une campagne de promotion pour cet événement, en signalant le nouvel arrêt du Verdel car les habitants de ces quartiers doivent être au courant de cette opportunité. Elle rajoute qu'une réflexion est en cours avec la collaboration de M. Alain Sansonnens, chargé de communication de la Ville de Bulle, ainsi que les TPF.

**M. Yenni** se réfère au Comptoir Gruérien et à l'éventualité d'un billet combiné TP/entrée, pour demander si une discussion a eu lieu en ce sens.

**Mme Roth Pasquier** répond par la négative.

**M. Hohl** rajoute que cette prestation s'avérait trop onéreuse pour l'une des deux parties.

## **4.2 Examen du PA3**

**Mme Roth Pasquier** informe les délégués que le PA3 devra encore être défendu en début d'année 2018.

**Mme Margalhan-Ferrat** confirme que le PA3 de Mobul va faire l'objet d'un deuxième oral au printemps 2018, puis passer le cap de sa validation dans le courant de l'année, en attendant l'approbation finale par le Parlement qui devra approuver chaque projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération présenté.

## **4.3 Places de parc – industries de Planchy**

**M. Le Préfet** se réfère aux places de parc de Planchy et informe qu'il a été contacté par une industrie ayant besoin d'une surface de stationnement importante et urgente, env. 200 à 300 places. M. le Préfet dit avoir eu une discussion avec un délégué de cette entreprise et lui a fait remarquer que c'était peut-être l'occasion d'entrer en matière pour un parking collectif dans un délai déterminé. Il rappelle qu'il faut saisir les occasions du besoin pour exercer un moyen de pression sur les entreprises concernées. Mobul pourrait convier autour d'une table toutes les entreprises de ce site et fixer une échéance pour un ou deux espaces de parking collectif. L'ARG est aussi concernée de par la synergie avec la zone de Planchy. M. le Préfet estime que les intéressés doivent se concerter pour aller de l'avant.

**M. Tercier** déclare que la Commune de Vuadens a rencontré la Direction d'une entreprise de ce site ayant un besoin de 300 places. Suite à des discussions au sein de son Exécutif, il s'avère que ce dernier souhaite fixer un délai pour l'exécution d'un silo ou autre espace commun.

**M. le Préfet** suppose que si la Commune de Vuadens, Bulle, Mobul et l'ARG oeuvrent en accord autour d'une table, on trouvera une solution collective. Une autre demande d'agrandissement de parking a été formulée. M. le Préfet précise que l'on ne peut que se réjouir de la prospérité de ces entreprises, mais il faut trouver une solution pour les parkings.

M. le Préfet relève à l'adresse de la Commune de Vuadens, principale concernée dans ce cas précis, que cette demande de 300 places de parc sur un nouveau terrain va difficilement obtenir l'aval du Canton, sauf si c'est une situation provisoire en attendant la réalisation d'un parking collectif pour l'ensemble ou une partie des entreprises de Planchy ; il en faudra deux à l'évidence.

**M. Hohl** doute que le SMO donne une telle autorisation sans une réelle prise en compte des transports publics et un concept concret.

**M. le Préfet** suggère de dire à ces entreprises que les acteurs concernés sont prêts à accepter une solution provisoire, mais en fixant un délai pour une réalisation commune.

**Mme Roth Pasquier** se demande s'il ne faudrait pas intégrer le Canton dans cette recherche de solutions, au vu du caractère politique de ce thème.

**M. le Préfet** abonde dans ce sens.

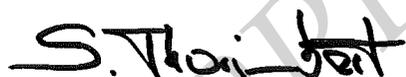
**Mme Margalhan-Ferrat** relève qu'il y a des recherches de solutions similaires dans d'autres endroits du canton, en ce qui concerne les zones d'activités et cette volonté de mettre en commun les parkings afin de libérer de l'espace pour l'agrandissement des entreprises elles-mêmes.

**M. P. Morand** suggère d'avancer le délai de réalisation du passage inférieur sur la ligne Bulle – Vuadens pour faciliter le passage du bus.

**M. le Préfet** est d'avis de faire un tour de table initial avec les intéressés et d'y adjoindre le Canton.

**L'Assemblée des délégués prend note de la démarche du Comité de direction quant à la mise sur pied d'une rencontre avec les industriels de Planchy et les différents acteurs intéressés (communes, ARG, Canton), traitant du besoin en parkings extérieurs, en vue de mener une réflexion et trouver des solutions à ce problème.**

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes d'avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 08h00.



La Secrétaire  
Solange Thoribert



Le Président  
Patrice BORCARD, Préfet

Bulle, le 26 octobre 2017

**Distribution :**

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Daniel TERCIER, Vice-Président de l'Assemblée des délégués et membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens
  
- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction, Conseillère communale de Bulle
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz
  
- Mme Johanna GAPANY, Déléguée, Conseillère communale de Bulle
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué, Vice-Syndic de Morlon
- M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal du Pâquier
- M. Patrice MORAND, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Stéphane SCHWAB, Délégué, Syndic de Riaz
- M. Jérôme TORNARE, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Christophe YENNI, Délégué, Conseiller communal de Vuadens
  
- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville de la Commune de Bulle
- M. Nicolas GACHET, Comptable, Ville de Bulle
  
- M. Grégoire CANTIN, Responsable du Service de la mobilité
- Mme Corinne MARGALHAN FERRAT, Coordinatrice des agglomérations à la DAEC
- Mme Katia MEIER, Aménagiste au Service des constructions et de l'aménagement
- M. Hans GYGAX, Chef de section au Service de l'environnement
  
- Secrétariat communal de Bulle
- Secrétariat communal de Morlon
- Secrétariat communal Le Pâquier
- Secrétariat communal de Riaz
- Secrétariat communal de Vuadens